

Paris, le 19 décembre 2008



Volte face pour la réforme du lycée

Le recul - ou retrait - de la réforme de la classe de seconde pour la rentrée 2009 n'a suivi que de cinq jours la déclaration de notre ministre de l'Education qui annonçait ouvertement : « *Je ne suis pas le ministre de l'hésitation nationale* ». De quoi donc déconcerter l'opinion publique !

Motifs invoqués : le fond de l'air tendu par la crise et la crainte que des manifestations lycéennes ne tournent mal à la veille des fêtes de fin d'année. Plus gênant encore, qu'elles ne servent de détonateur à un mouvement social de plus grande ampleur, dans la lignée de ce qui se passe chez nos voisins Grecs. Il faut dire que le problème des lycéens, dont les manifs n'ont pas cessé, n'est pas, loin s'en faut, le seul ni sans doute le plus explosif des sujets de mécontentement. Les dégraissages à tout va, la crise du logement, le pouvoir d'achat qui ne s'améliore pas et les perspectives d'une longue récession représentent autant de facteurs d'un embrasement social.

La plupart des mesures, telle que la réforme du lycée, sert surtout d'habillage aux suppressions de postes : près de 13 500 postes pour la rentrée 2009, succédant à plus de 60 000 autres de 2002 à 2007. Mais quelles économies représenteront au juste ces 13 500 emplois en moins ? Entre 600 et 700 millions d'euros d'après les données salariales du ministère. Un sacrifice présenté le plus souvent comme indispensable pour réduire le déficit public. Mais qui prend des allures de goutte d'eau au regard des milliards déversés par l'Etat vers les milieux bancaires...